



---

# NOTICE D'INFORMATION

## NEWSLETTERS « CHALLENGE MOBILITE »

### 1 INFORMATION AU NIVEAU DU RECUEIL DES DONNEES (FORMULAIRE)

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont nécessaires à l'envoi d'informations relatives au « Challenge Mobilité ».

### 2 PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'envoi des lettres d'informations relatives au « Challenge Mobilité », nécessite un traitement de données personnelles sous la responsabilité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

#### 2.1 OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES

##### 2.1.1 FINALITES

Le traitement des données a pour objet la gestion de l'envoi des lettres d'informations relatives au « Challenge Mobilité ».

Il permet à la région Auvergne-Rhône-Alpes :

- La gestion des abonnements
- L'élaboration de statistiques liées à ces envois

##### 2.1.2 BASE LEGALE

**Article n° 6 (a)** du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679).

Ce traitement est réalisé sur la base de votre consentement que vous avez le droit de retirer à tout moment.

#### 2.2 DONNEES TRAITEES

##### 2.2.1 CATEGORIES DE DONNEES TRAITEES

Les données traitées peuvent être relatives à des données d'identification et de contact (adresse courriel) de la personne souhaitant recevoir la lettre d'information.

##### 2.2.2 SOURCE DES DONNEES

Ces informations sont recueillies directement auprès de la personne souhaitant recevoir la lettre d'information.

##### 2.2.3 CARACTERE OBLIGATOIRE DU RECUEIL DES DONNEES

Ce traitement prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire de l'adresse courriel qui est nécessaire à l'envoi des lettres d'informations.

En cas de non-fourriture des données à renseigner obligatoirement, il est possible que la Région ne soit pas en mesure de diffuser les informations relatives au « Challenge Mobilité » aux personnes souhaitant les recevoir.

##### 2.2.4 PRISE DE DECISION AUTOMATISEE

Le traitement ne prévoit pas de [prise de décision automatisée](#).

## 2.3 PERSONNES CONCERNEES

Le traitement de données concerne la personne inscrite à la lettre d'information.

## 2.4 DESTINATAIRES DES DONNEES

### 2.4.1 CATEGORIES DE DESTINATAIRES DES DONNEES

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- *Les services de la Région autorisés,*
- *Les sous-traitants de la Région.*

### 2.4.2 TRANSFERTS DES DONNEES HORS UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

## 2.5 DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Les données seront conservées jusqu'à désinscription de la personne concernée.

À l'issue de cette conservation (liée au traitement), les données sont archivées, supprimées ou anonymisées (à des fins statistiques) dans la limite et les conditions prévues en matière de respect des obligations légales, en particulier celles issues du Code du Patrimoine.

## 2.6 SECURITE

Les mesures de sécurité mises en œuvre conformément à nos obligations portent notamment : Sur la protection du transport des informations personnelles par un protocole de chiffrement (SSL/TLS) entre le navigateur internet du client et le serveur Sur le cryptage de certaines données telles que les mots de passe Sur le stockage sur un serveur sécurisé des données à caractère personnel dans un datacenter respectant la norme ISO 27001 Sur un engagement de confidentialité du personnel de la société Mon Univert

## 2.7 VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données ou les faire rectifier et, sous certaines conditions, les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que de la possibilité de demander la portabilité de celles-ci.

### 2.7.1 EXERCER SES DROITS

Vous pouvez contacter l'interlocuteur indiqué ci-dessous :

Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction des affaires juridiques,  
1 esplanade François Mitterrand - CS 20033, 69269 Lyon Cedex 02.

### 2.7.2 COORDONNEES DU DPO

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles gérés par la Région, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données. Il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité :

Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Direction des affaires juridiques  
A l'attention du délégué de la protection des données (DPO)  
1 esplanade François MITTERRAND - CS20033  
69269 Lyon Cedex 2

Par courriel : [dpo@auvergnerhonealpes.fr](mailto:dpo@auvergnerhonealpes.fr)

### 2.7.3 RECLAMATION (PLAINTÉ) AUPRES DE LA CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) en ligne à la CNIL ou par voie postale.